

L'immigration en Suisse et les « années Schwarzenbach »

Depuis plusieurs années, l'immigration en Suisse est devenue une thématique fortement présente dans l'espace public, sous forme d'initiatives, de débats, de prises de paroles politiques et médiatiques. Elle a été élaborée durant l'été 2014, année qui a vu l'acceptation en votations de l'initiative populaire « Contre l'immigration de masse » en février et le rejet de l'initiative « Ecopop » en novembre. Cette séquence aborde l'immigration en Suisse d'un point de vue historique et s'intéresse notamment aux années 60-70, dites « Les années Schwarzenbach ». Son objectif est de faire travailler les élèves sur une situation migratoire du passé tout en construisant une réflexion sur la stigmatisation dont sont l'objet les étrangers dans les discours, dans le passé et le présent. Elle se compose de 4 parties qui ont chacune un objectif distinct. Elle se destine prioritairement à des **11^e Harmos**, mais pourrait être utilisée dans des classes du post-obligatoire qui traitent du XX^e siècle. Elle est prévue pour une durée de **6-7 périodes**.

En se référant au PER, cette séquence permet de travailler à la fois les **démarches historiennes**, par le commentaire et l'analyse de plusieurs sources écrites (documents écrits, graphiques, témoignages) et iconographiques (affiches politiques, photographies). Elle étudie aussi **la dimension sociale et économique** des années 60-70. Elle cherche à **croiser différents points de vue** (les Suisses qui parlent des travailleurs étrangers, les travailleurs étrangers qui évoquent leur vécu) et à apporter des éléments statistiques pour « dépassionner » les débats. La forte dimension actuelle des débats sur l'immigration fait travailler la **comparaison entre une situation du passé et le présent** et amène les élèves à s'interroger sur les différences et similitudes entre les deux époques.

La séquence peut être introduite en commentant la page de titre (affiche politique contre la limitation de l'immigration en Suisse).

Première partie : « Les étrangers d'avant... »

Elle constitue une sorte de préambule de la séquence. Son but est de faire prendre conscience de la permanence d'un discours de stigmatisation à l'encontre des étrangers, en mobilisant des sources écrites et iconographiques entre 1839 et 1936. Mais aussi de démontrer que « l'étranger qui dérange » varie au cours du temps, et selon le contexte politique, économique et social. Les « étrangers » dont il est question dans cette première partie peuvent sembler étrangers aux élèves, car ils ne sont plus l'objet de discours stigmatisant actuellement.

Cette partie se constitue de 4 sources écrites et 3 affiches politiques. Les élèves doivent relever des éléments significatifs de ces affiches et les reporter dans un tableau synthétique (Exercice 1) qui se trouve aux pages 7 et 8. La première source écrite est assez compliquée, tant au niveau du langage que du contexte : il est judicieux de la traiter en classe entière, à titre d'exemple, pour pouvoir l'explicitier ensuite. Les autres sources peuvent être analysées par les élèves en classe, de manière individuelle ou par groupes de deux, avant une mise en commun en classe entière. Des éléments contextuels se trouvent dans le tableau synthétique, pour faciliter la compréhension du contexte, et par conséquent de la stigmatisation des étrangers. Deux questions de synthèse (Exercice 2 et 3) doivent amener les élèves à s'interroger sur la manière dont on parle/représente les étrangers dans le passé et actuellement. Un texte de synthèse, qui propose quelques jalons historiographiques de l'immigration en Suisse, conclut cette partie, et fournit des connaissances générales de base pour la suite de la séquence. Il peut être lu en devoirs à domicile. Un document d'accompagnement pour

l'enseignant-e « Infos supplémentaires_première partie » fournit quelques éléments contextuels pour chaque source.

Deuxième partie : « Les années Schwarzenbach. Témoignages d'immigré-e-s italiens-ennes »

L'objectif de cette deuxième partie est de « redonner » la parole aux principales personnes concernées, à savoir les immigrés-ées et de donner à voir les conditions de vie dans les années 60-70. Après avoir constaté que les étrangers sont généralement mal considérés en Suisse (et ailleurs), les élèves changent de perspective et adoptent le point de vue de ceux qui ont été stigmatisés. Par ce moyen, ils peuvent prendre conscience des effets de la stigmatisation sociale sur les individus.

Un petit texte de synthèse présente les initiatives anti-étrangers entre 1965 et 1977. L'opinion publique est très partagée à l'époque : alors que les industriels ont tout intérêt à défendre la venue d'une main-d'œuvre bon marché, une partie de la population craint une *Überfremdung*, surpopulation étrangère, et cherche à limiter le nombre d'étrangers présents sur sol national. Ces initiatives font écho à l'initiative de février 2014 « Contre l'immigration de masse », qui impose l'introduction de contingents d'immigrés (pas encore mise en œuvre). Les élèves doivent ensuite étudier quatre sources avant de répondre à deux questions de synthèse, qui doit leur permettre de prendre conscience du vécu des immigrés-ées italiens-ennes et de la manière dont ils-elles étaient traités-ées par une partie des Suisses. Le témoignage 3, volontairement positif, met en évidence que tous les Suisses n'étaient pas opposés à la présence des étrangers. Il est possible de lire/commenter les sources en classe entière, ou de faire travailler les élèves seuls ou en groupes avant une mise en commun en classe entière.

Troisième partie : « Les années Schwarzenbach. Les conditions de travail des immigré-es en Suisse »

Après les considérations sociales de la deuxième partie, la troisième partie vise à faire travailler les élèves sur l'activité professionnelle des immigré-es et de comprendre l'importance qu'ils-elles ont eu dans le développement de l'industrie en Suisse. En parallèle, cette partie explique également que la main d'œuvre étrangère, cantonnée aux domaines primaire et surtout secondaire, a permis que les travailleurs suisses occupent majoritairement le domaine tertiaire. Le déroulement est un peu plus linéaire : plusieurs sources sont présentées, avec 1 ou 2 questions pour orienter leur analyse par les élèves : témoignage d'un saisonnier, affiche politique en faveur des étrangers, un graphique et un tableau statistique pour une vision chiffrée synthétique. L'exercice 5 demande aux élèves de réfléchir à la répartition des travailleurs suisses et étrangers à l'époque. L'image 2 illustre les conditions de logements des saisonniers qui, bénéficiant d'un permis de travail pour 9 mois uniquement, étaient tantôt logés dans des baraquements tantôt louaient une chambre chez l'habitant. Les baraquements étaient très fonctionnels, laissaient peu de place à l'intimité. Ils montrent comment les immigré-es essayaient de redonner un peu d'âme à leur logement. Les trois témoignages suivants (2-4) évoquent la « fonction » première des immigrés : le travail. On attend d'eux qu'ils soient assidus, qu'ils obéissent bien (témoignage 4), qu'ils ne revendiquent pas d'amélioration de leurs conditions (témoignage 2 et 3). Les élèves synthétisent leurs réflexions à l'exercice 7. L'exercice 8 interpelle précisément cette « déshumanisation » des travailleurs : la citation de Frisch, qui prenait position en faveur des immigrés, met en relation « main d'œuvre » et « hommes », pour interroger sur cette vision utilitariste des immigrés. Dans les classes, les élèves ont parfois eu de la peine à comprendre le sens de la citation et il y a eu plusieurs interprétations : ceux qu'on a appelés ne sont pas de bons

travailleurs (au lieu de main d'œuvre, ce ne sont « que » des hommes), on voulait peut-être des femmes pour certains domaines et ce sont des hommes qui sont venus, etc.

Quatrième partie : « Les étrangers-ères en Suisse. Un « problème passé... ou présent ? »

La quatrième partie vise à faire travailler de manière explicite la comparaison de discours xénophobes sur la « surpopulation étrangère » entre le passé et le présent. Les deux premiers textes affirment grosso modo la même chose : dans 50 ans, il y aura plus d'étrangers que de Suisses. L'affiche de l'UDC dit la même chose, mais à partir d'aujourd'hui. Il est important ici de ne pas induire une opinion unique ou consensuelle chez les élèves, ils peuvent tout à fait répondre qu'ils pensent que l'affiche dit vrai. Il est néanmoins important de travailler l'expression « extrapolation linéaire » et de leur faire comprendre qu'une extrapolation linéaire ne prend pas en compte les nombreux facteurs de changement possible : votation pour limiter l'immigration, guerres, départs, etc. Plusieurs billets en ligne dénoncent ce type de calculs :

<http://www.martingrandjean.ch/xenophobie-et-statistiques/>

<http://www.hebdo.ch/les-blogs/dessemontet-pierre-la-suisse-%C3%A0-10-millions-dhabitants/immigration-ludc-ou-le-retour-des>

<http://freakonometrics.hypotheses.org/11860> (analyse d'un statisticien, pas nécessairement très facile d'accès)

Les projections « officielles » de la Confédération peuvent être trouvées ici :

http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01/03/blank/key/ent_erw.html

Le tableau suivant permet de répondre aux sources 1 et 2, en démentant l'affirmation d'une proportion de la population étrangère supérieure à la population suisse. L'exercice 4 doit également permettre aux élèves de se prononcer librement, tout en prenant en compte les éléments statistiques apportés en classe.

Enfin, un dernier texte (Texte 3) permet de mettre en perspective la proportion d'étrangers en Suisse en évoquant la procédure de naturalisation, qui est parmi les plus restrictives en Europe. Il s'agit ici d'amener les élèves à s'interroger sur les raisons d'une proportion d'étrangers « importante » en Suisse : sont-ils nombreux ou sont-ils moins facilement naturalisés que dans d'autres pays ? La caractéristique « étranger » s'applique formellement à la nationalité, non à l'origine/lieu de naissance de l'individu. Ce texte peut être lu en devoirs à domicile et les élèves peuvent répondre à l'exercice 5. Un échange/synthèse peut être prévu en classe entière pour clore la séquence.

Cette séquence peut être complétée ou enrichie par le visionnement d'un documentaire datant de 2012, d'env. 50 minutes, intitulé « Les années Schwarzenbach », de Dominic & Peter.